

Le CNE, « un simple effet d'aubaine »

Michel Husson est économiste, membre de la Fondation Copernic et du conseil scientifique d'ATTAC.

Êtes-vous surpris par les résultats de l'étude de la DARES, révélée mercredi, qui pointe le faible nombre d'emplois nouveaux créés par le contrat nouvelle embauche (CNE) ?

Michel Husson. Absolument pas. Le discours un peu triomphaliste du gouvernement n'était conforté par aucun indice statistique. Dominique de Villepin avait beau expliquer que les études de l'INSEE prenaient très mal en compte l'emploi dans les petites entreprises, d'autres sources montraient que la part des recrutements dans les PME n'avait pas augmenté. La confirmation tombe aujourd'hui : les CNE sont l'objet d'effets de substitution au détriment d'autres formes de contrat moins flexibles. Il s'agit d'un simple effet d'aubaine, l'emploi en France reste peu dynamique. Le chômage baisse, mais pour d'autres raisons que le nombre de créations d'emplois.

Pourtant le gouvernement persiste à dire qu'une plus grande flexibilité du marché du travail relancerait l'emploi. Qu'en pensez-vous ?

Michel Husson. Personne ne conteste l'idée qu'entre un CDI et un CNE, un employeur va choisir un CNE. Le nombre de CNE allait augmenter, c'était certain. Mais la question de fond est de savoir si l'effet net en terme de créations d'emplois va être positif. À court terme, ce premier éclairage de la DARES confirme que non. À long terme, il faut encore attendre. Le pari des libéraux est de dire qu'en cas d'amélioration de la conjoncture, les employeurs vont recruter plus vite si les contrats sont plus flexibles. Mais, si la conjoncture se retourne ou ralentit, ils vont aussi pouvoir licencier plus vite. Les deux phénomènes risquent de s'annuler... Alors, si la justification économique de cette politique ne tient plus, le seul but qui reste est celui d'une modification de la structure même de l'emploi, au bénéfice d'emplois plus flexibles.

Mais, certains économistes prennent pour exemple d'autres pays européens ou anglo-saxons et affirment que là où les gouvernements ont dérégulé, le chômage a baissé...

Michel Husson. À croissance égale, personne n'a jamais réussi à le démontrer. D'ailleurs, dans une étude de 2004, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques - NDLR) a comparé différents pays selon un indice de flexibilité. Elle en conclut que le rapport avec le taux de chômage est ambigu. Très souvent, les comparaisons sont en fait pipées par un biais idéologique. Dans certains modèles d'économie du travail qui cherchent à expliquer pourquoi le chômage est plus élevé dans certains pays que dans d'autres, certains oublient la croissance !

Quelles sont, selon vous, les pistes à explorer pour lutter efficacement contre le chômage ?

Michel Husson. Il faudrait d'abord une répartition des revenus plus favorable à la consommation. L'Allemagne par exemple est un des pays qui a le plus bloqué ses salaires et aujourd'hui, le marché intérieur est tellement plat qu'il l'emporte sur l'amélioration de la compétitivité. Deuxième point, certes à contre-courant, la réduction du temps de travail. La durée du travail baisse actuellement, mais sous des formes sociales excluantes, comme le chômage et le travail à temps partiel. Aujourd'hui, les gains de productivité servent à augmenter les profits, pas vraiment les salaires, et encore moins à réduire le temps de travail. Enfin, il faut réfléchir à une sécurité sociale professionnelle. Entre une version libérale d'une taxe sur le licenciement et une version progressiste d'internalisation des coûts sociaux du chômage, l'enjeu est crucial.

Entretien réalisé par Lénaïg Bredoux